

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## USTM : la régularisation des situations administratives parmi les priorités



Photo:DR

Une vue des partenaires sociaux s'adressant au ministre de l'Enseignement supérieur.

Nadège ONTOUNOU  
Franceville/Gabon

**A**U cours de son séjour de travail le week-end dernier à l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM), le ministre de l'Enseignement supérieur, Hervé Ndom Essingone, s'est prêté à un exercice d'écoute lors de ses entretiens successifs avec l'ensemble du personnel administratif et des partenaires sociaux de cette université. Durant 48 heures, le membre du gouvernement de la Transition a échangé avec le premier responsable de l'université sur les questions de fonctionnement pédagogique et sur la difficile rentrée académique à envisager. Tour à tour, les membres du bureau du syndicat national des enseignants-chercheurs (Snec), les enseignants-chercheurs, les membres des bureaux des syndicats Atos, ceux des bureaux des mutuelles, etc., ont été


reçus par le ministre dans la salle de conseil du rectorat pour certains, et à la mairie de Franceville pour d'autres, en présence du recteur Crépin Ella Missang, du gouverneur Jacques Denis Tsanga et bien d'autres responsables locaux. Les difficultés des uns et des autres ont été égrenées devant le ministre de tutelle, notamment le problème de la régularisation des situations administratives. Ce, d'autant plus que près de 70 % d'enseignants-chercheurs ne sont pas titularisés, 60 % sont en attente de reclassement après leur succès au Cames, 26 présalariés attendent d'être intégrés depuis plusieurs années, sans oublier ceux en service sans présalaire, le déficit criant en personnel enseignant, l'apurement total de la dette en heures supplémentaires, la réhabilitation et une possible extension de l'université pour

désengorger les amphithéâtres, pour ne citer que celles-là. Le ministre, étant dans une position d'écoute,

a pris bonne note de toutes ces revendications légitimes. " Nous allons rencontrer notre hiérarchie pour lui faire

le point de la situation que nous avons constatée dans le Haut-Ogooué, de façon que des mesures soient prises ",

a assuré le ministre de l'Enseignement supérieur du gouvernement de Transition, Hervé Ndom Essingone.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Direction Générale de l'Exploitation  
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

*Appel d'offres international ouvert n° 119/BEAC/DGE-DSI/AOIO/Bien/2023 pour la fourniture des équipements réseaux informatiques*

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de remplacer ses équipements réseaux informatiques. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX**  
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 : (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
@ : [cgam.scx@beac.int](mailto:cgam.scx@beac.int)

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 02 novembre 2023 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX**  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 02 novembre 2023 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé,  
Le Chef de Département,

